

Communiqué aux médias

Bâle, le 15 septembre 2021

L'ERV étend sa coopération avec les banques

L'Européenne Assurances Voyages ERV renforce sa position de leader pour la fourniture de couverture de cartes de débit et lance un partenariat avec la Banque cantonale de Bâle (BKB) avec effet immédiat. Les nouvelles cartes de débit Visa de la BKB et de sa filiale Banque Cler sont équipées de diverses solutions d'assurance innovantes.

Après la mise en place de prestations d'assurance par l'ERV sur les cartes de débit Visa de la Banque cantonale de Lucerne, un autre partenariat suit maintenant avec la BKB et sa filiale Banque Cler. Tant la carte de débit Visa de la BKB que celle de la Banque Cler, qui appartient au groupe, disposent désormais de solutions d'assurance innovantes. «Grâce à ce nouveau partenariat, nous permettons aux titulaires de cartes de bénéficier d'une plus grande sécurité lors de leurs achats et de leurs activités de loisirs. Nous contribuons ainsi fortement à rendre la vie de nos clientes et clients plus active et sereine», explique Jan Kundert, CEO de l'ERV.

Des prestations d'assurance traditionnelles et inédites sur les cartes de débit

De la protection des achats en ligne à l'assurance des billets en passant par l'extension de garantie: diverses couvertures d'assurance sont automatiquement intégrées à la nouvelle carte de débit Visa de la BKB et de la Banque Cler. La couverture d'assurance s'applique à tous les paiements effectués avec la carte de débit, à condition qu'au moins 80% du montant soit payé avec la carte.

Prestations assurées

	Carte de débit Visa BKB	Carte de débit Visa Banque Cler
Protection des achats en ligne	✓	✓
Assurance achats	✓	✓
Assurance billet	✓	✓
Garantie du meilleur prix	✓	✓
Prolongation de garantie	✓	✓

Vous trouverez plus d'informations sur la nouvelle carte de débit Visa de la BKB et ses prestations d'assurance sur la page www.cler.ch/fr/visa-debit.



Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Natascha Fabian
Communications Manager

Téléphone: +41 58 280 57 15
kommunikation@erv.ch
www.erv.ch

A propos de l'Européenne Assurances Voyages ERV

L'Européenne Assurances Voyages ERV est le fournisseur leader de solutions d'assurance dans les domaines du voyage, des loisirs et de la mobilité pour des clients privés et entreprises. L'entreprise, dont le siège se trouve à Bâle, a été fondée en 1919 sous le nom de Reisegepäck-Versicherungsgesellschaft (compagnie d'assurances des bagages). Depuis janvier 2019, l'ERV agit en tant que succursale autonome d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA. Les solutions sont commercialisées en Suisse par de nombreux partenaires tels que des agences de voyages, des tour-opérateurs, des caisses de maladie, des fournisseurs de cartes de crédit et des courtiers, pour ne citer qu'eux. Avec son offre variée, l'ERV apporte aujourd'hui son soutien à près de deux millions de clients privés pour qu'ils puissent vivre une vie active et sans souci, et offre également une protection à jusqu'à plus de 2'000 clients entreprises lors de leurs voyages d'affaires.